



SECURITE - REGLEMENTATION

Travailler à faible hauteur lors de l'entretien des vitres

Acquérir les règles générales de sécurité lors de travaux à faible hauteur

Objectifs :

- Utiliser en toute sécurité les échelles et escabeaux sur son activité professionnelle

Contenu et déroulé pédagogique :

- Etude des différents types d'échelles et leur utilisation
- Préparation du chantier et EPI
- Les règles de sécurité, précautions et mises en situation
- Gestes et postures :
 - Travailler avec aisance en réduisant sa fatigue en toute sécurité
 - Exercices pratiques de mise en situation à partir de manœuvres

Durée :

1 jour soit 6 heures

Prérequis :

Aucun

Accessibilité :

Travailleurs(ses) d'ESAT
et Salariés(ées) d'EA

Modalités pédagogiques :

- Livret pédagogique
- Supports pédagogiques illustrés, accessibles en Facile à Lire et à Comprendre
- Personnalisation de la formation
- Méthodes et outils pédagogiques co-construits avec l'environnement de travail
- Mise en situation

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Evaluation pratique en fin de formation des gestes techniques ou professionnels
- Grille d'évaluation et bilan personnalisé des acquis transmis à l'établissement
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

Tarif :

Nous consulter

Contact(s) :

Hélène GIULIANO
Responsable formation
0366729030
helena.giuliano@agap-npdc.fr